



Le code vestimentaire

- Les élèves portent des vêtements opaques couvrant le corps.
- Les élèves portent des vêtements exempts de déchirures.
- Les élèves portent des vêtements exempts de messages et de symboles violents.
- Les élèves portent des shorts et des jupes dont la longueur est à la mi-cuisse ou plus.
- Les élèves portent des camisoles à bretelles larges.
- Les élèves portent des chaussures différentes pour l'intérieur et pour l'extérieur.
- Les élèves portent des sandales avec une courroie au talon.

